



Désincrustant

Liquide destiné à détartrer les piscines, sanitaires, douches... et à éliminer les laitances de ciment sur le carrelage.

Visuel non contractuel



- Détartrant, désincrustant. Efficace aussi sur les incrustations de rouille et d'urine.
- N'attaque pas les chromes.
- S'utilise aussi bien en machine que manuellement.

CONDITIONNEMENT

Bidon 5 L

MODE D'EMPLOI

1- Utilisation pur : sur des petites surfaces très entartrées, utiliser le produit pur. Laisser agir tant que le détartrant produit de l'effervescence. Frotter si nécessaire. Rincer abondamment à l'eau claire.

2- Utilisation en dilué : pour des surfaces importantes, utiliser le produit dilué à raison de 5 à 20% par litre d'eau. Appliquer la solution manuellement. Laisser agir quelques minutes. Frotter si nécessaire. Eliminer la solution saturée à l'aide d'une raclette ou d'un aspirateur à eau. Rincer abondamment à l'eau claire.

En machine : diluer à raison de 5%. Ne pas utiliser sur les sols protégés par une émulsion.

Peut être utilisé sur des surfaces destinées à entrer en contact avec des aliments. Dans ce cas, un rinçage à

l'eau potable est obligatoire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Conservé à l'abri du gel et de la chaleur.

COMPOSITION

Agents de surface amphotères : moins de 5%.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Texture : liquide fluide
Couleur : incolore
pH : Acide fort
Densité : 1,02
Volume net : 5,10 kg
Solubilité : hydrosoluble
Stabilité : La préparation est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la

FDS.

LEGISLATION

Contient : ACIDE CHLORHYDRIQUE. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec des denrées alimentaires.

N° d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels et sur le site www.quickfds.com



Réservé à un usage professionnel

La responsabilité d'Argos n'est engagée que pour les utilisations et préconisations mentionnées sur cette fiche et l'utilisation du produit dans son emballage d'origine.